

SE CONCERTER POUR...

Préserver et valoriser les ressources naturelles dans les territoires agricoles



Opération de limitation des transferts vers les cours d'eau sur les bassins versants des Côtiers Granvillais

3 bassins versants
(Saigue, Thar et Lerre)

48 km² – 13 communes
(sur 146 km² de surface
totale pour ces 3 BV)

Région Basse Normandie
Manche 50

Contact :

Techniciens chargés de la mise en œuvre de l'opération

Nathalie GENIN et Clément VARIN

02.33.91 30 27

Chargée mission

Développement Local CDA
Manche

Marie Christine FORT

02.33.79.41.79

Porteur de projet : Syndicat Mixte des Bassins versants Côtiers Granvillais (SMBCG)

Le bassin Granvillais doit maîtriser la qualité mais aussi la quantité d'eau sur son territoire.

La qualité de l'eau est primordiale pour l'économie du territoire notamment pour le tourisme (activités récréatives : baignade et pêche à pied) et la conchyliculture.

La Baie de Granville-Jullouville est une des zones les plus sensibles du département de la Manche, et une des plus vulnérables aux apports de pollution par temps de pluie.

Le CRDA a mené en 2007 un programme d'action agricole et rural (PAAR) concerté et partagé sur le territoire du pays de la Baie du Mont-Saint-Michel.

De son côté, le SMBCG a porté, et porte, des opérations contractuelles destinées, au travers de l'engagement des toutes les catégories d'acteurs, à la reconquête de la qualité de l'eau (contrat territorial : 2003-2008 et Contrat global : 2009-2015).

Objet de la concertation

Le SMBCG a porté le projet Life Environnement Marecleau, projet dédié à la maîtrise des risques de contamination des eaux littorales. En 2009, le SMBCG a projeté de mettre en place un projet concerté, concernant un des axes prioritaires du PAAR : la qualité de l'eau.

Enjeux, objectifs, place de l'agriculture

- Reconquérir la qualité des eaux continentales et côtières, dans un objectif de maintien des usages agricoles.
- Identifier les conséquences des pratiques actuelles et trouver des solutions à l'échelle individuelle et collective.
- Faire réfléchir les acteurs qui vivent et pratiquent le territoire sur des solutions et des actions simples à mettre en œuvre pour limiter l'érosion.
- Partager l'objectif final et faire se rejoindre les 2 visions du territoire (agriculteurs et élus).

Valeur ajoutée de la concertation

- Permet une prise de conscience et une recherche de solution collective sur les problèmes environnementaux locaux de chaque bassin.
- Permet de sortir de l'exposé et de directement passer à l'échange productif.
- Apporte une synergie et une compréhension entre les acteurs.
- Permet aux élus présents de devenir "porte-parole" des agriculteurs dans les conseils municipaux.
- Est une clé de réussite des projets dans le milieu de l'environnement et de la qualité de l'eau.

Facteurs de réussite Freins

FACTEURS DE REUSSITE

- Un croisement de compétences entre le SMBCG et la CDA, une volonté politique locale
- Une connaissance des agriculteurs pour les fédérer.
- Le "désamorçage" des "tensions" dès l'introduction de la première réunion.
- Une explication claire de la genèse et du contexte du projet.
- Des outils de représentation pour amorcer les discussions.
- Des agriculteurs moteurs

FREINS

- Des agriculteurs récalcitrants au départ avec une fausse idée du projet.
- Un calendrier difficile à adapter aux différents acteurs.
- Un temps long entre les réunions démobilisateur.
- Un travail de préparation en amont et de recadrage du projet lourd.
- L'espace/temps difficile** : mise en œuvre et concrétisation des projets, réajustement du travail.
- La **limite financière** pour mettre en œuvre les projets élaborés.

Le jeu des acteurs

- Le Syndicat Mixte du Bassin Côtier Granvillais (élus et techniciens) ;
- La Chambre d'Agriculture (élus et techniciens) ;
- Le CRDA et les GVA (représentants et agriculteurs) ;
- Les agriculteurs ;
- Le Conseil Général ;
- L'Agence de l'Eau ;
- Université de Caen – Laboratoire Géophen (Professeurs et 2 étudiants)

Organisation des acteurs

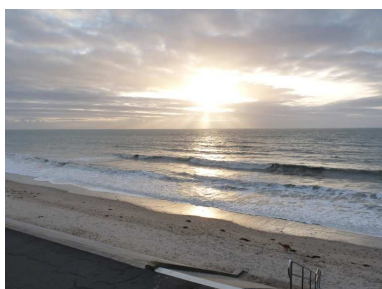
Comité technique – étapes 2/7 -> tous les acteurs : émergence et réflexion du projet.

Réunions par bassin – étapes 4/5/6 -> SMBCG, CDA, agriculteurs : mise en œuvre et force de proposition pour des solutions et des actions à l'échelle locale : individuelles et collectives.

Processus de la concertation

- **Véritable changement** dans la manière d'impliquer les agriculteurs aux problématiques environnementales et territoriales.

ETAPES



1. 2008-2009 : **Mise en œuvre de la fiche projet** et réflexion de l'articulation sur 5 ans.
2. 2008-2009 : **Mémoire universitaire** sur les facteurs favorables à l'érosion sur le territoire.
3. **Transposition de l'étude en terme agricole**, abordable par tous les acteurs.
4. 2^{ème} semestre 2010 : réunion sur le 1^{er} bassin
 - Présentation au préalable de la réunion à 2 agriculteurs du bassin versant étudiés
 - Présentation du projet et de l'étude
 - Comparaison entre vision terrain et l'étude
 - Analyse, réflexion des agriculteurs face aux résultats de l'étude et autour des outils : actions possibles.
 - Evaluation de la réunion par les agriculteurs.
5. Fin 2010 : 2^{ème} réunion sur le 1^{er} bassin.
6. Elaboration du plan d'actions interne et externe.
7. Communication sur le projet.

RESULTATS ET IMPACTS SUR LA GESTION DE L'ESPACE

Objectif(s) réalisé(s) ? Impact sur la question "agriculture et gestion de l'espace".

Le projet n'est pas terminé, il est donc difficile d'analyser et de mesurer les retombées de la concertation. Les échanges effectués préalablement aux actions montrent que les agriculteurs ont dit "être prêt à se poser des questions et à construire ensemble" si les projets à mettre en place ne sont pas financièrement "démessurés".

La question de la communication sur l'image du métier d'agriculteur a été soulevée et sera traitée.

Une nouvelle réunion aura lieu fin 2010, l'objectif pour cette réunion de bassin est de mobiliser 8 à 10 agriculteurs intervenants sur la zone concernée.

Autres Partenaires

Chambres d'Agriculture de la Manche et du Calvados
Conseil Régional de Basse-Normandie
Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) de la
Manche
Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin
AFIP Normandie (Association normande de Formation et
d'Information des Paysans et des ruraux)
CREAN (Carrefour Rural Européen des Acteurs Normands)